

Forte progression des résultats annuels 2022

- Chiffre d'affaires en **croissance de +53%** dont +16% en organique
- Progression soutenue de **+77% de l'EBITDA** à 7,0 M€
- **Multiplication par x4 du résultat d'exploitation** à 4,1 M€
- Proposition de distribution aux actionnaires de **0,06 € par action**

Perspectives

- Objectif de **croissance rentable en 2023** : progression du chiffre d'affaires et nouvelle amélioration de la marge d'EBITDA en 2023

Au cours de sa réunion du 3 avril 2022, BIO-UV Group (Euronext Growth® - FR001334549 - ALTUV), spécialiste des systèmes de traitement et de désinfection de l'eau par UV, ozone, électrolyse de sel et AOP, a arrêté les comptes annuels 2022, clos le 31 décembre 2022. Les procédures d'audit sur les comptes ont été effectuées et le rapport de certification est en cours d'émission par les Commissaires aux comptes. Le rapport annuel au titre de l'exercice 2022 sera prochainement disponible sur le site Internet de BIO-UV, www.bio-uv.com, espace Investisseurs, onglet Documentation.

Compte de résultat annuel au 31 décembre

Données consolidées en M€ Normes françaises	Exercice 2021 (12 mois)	Exercice 2022 (12 mois)	Variation
Chiffre d'affaires	33,5	51,3	+53%
EBITDA¹	3,9	7,0	+77%
Marge d'EBITDA	11,7%	13,7%	
Dotations nettes aux amort. et prov.	3,0	2,9	
Résultat d'exploitation	1,0	4,1	+314%
Marge d'exploitation	3,0%	8,1%	
Résultat financier	-0,3	-0,8	
Résultat exceptionnel	-0,1	-0,3	
Résultat net (part du groupe)	0,7	2,4	+251%
Marge nette	2,1%	4,7%	

La société Corelec est consolidée dans les comptes de BIO-UV Group depuis le 1^{er} novembre 2021.

¹ EBITDA : Résultat d'exploitation + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises.

En 2022, BIO-UV Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 51,3 M€, en forte progression de +53% par rapport à 2021, confirmant le changement de dimension réussi par le groupe au cours de l'exercice.

À taux de change et périmètre constants (hors consolidation de Corelec), la croissance organique de BIO-UV Group s'est établie à +16%.

Les **activités Terrestres** ont réalisé une croissance de +69%, portées à la fois par le succès de l'intégration de Corelec (+17% de croissance) en France avec la mise en œuvre de synergies commerciales et industrielles, et la forte croissance des activités à l'export (+30% en 2022).

Les **activités Maritimes** ont enregistré une progression annuelle de +31% en 2022, avec la commercialisation de plus de 200 systèmes de traitement des eaux de ballast des navires sur l'année.

Progression de +77% de l'EBITDA à 7,0 M€

L'EBITDA¹ s'est établi à 7,0 M€ en 2022, en progression soutenue de +77% par rapport à 2021. Cette solide performance est liée d'une part à l'intégration en année pleine de Corelec et d'autre part à la poursuite d'une rentabilité élevée sur les activités historiques.

La marge d'EBITDA marque ainsi une nouvelle amélioration à 13,7% sur l'exercice 2022, contre 11,7% en 2021 et 10,3% en 2020. En outre, elle intègre les éléments suivants :

- pour la division Maritime, des coûts additionnels de l'ordre de 0,5 M€ au 2nd semestre conséquence des tensions sur les chaînes d'approvisionnement qui ont entraîné un renchérissement important des cartes électroniques, non répercutés sur le prix de vente des systèmes de traitement des eaux de ballast ;
- pour la division Terrestre, un mix activités moins favorable en 2022, avec notamment une forte croissance de l'activité de négoce de pompes à chaleur, conjugué au renforcement des équipes de la filiale Corelec pour accompagner son développement, ont impacté l'EBITDA de l'ordre de -0,5 M€ ;
- pour l'ensemble du Groupe, un accroissement des charges fixes lié au contexte inflationniste (déplacements, énergie, etc.).

Multiplication par 4 du résultat d'exploitation porté à 4,1 M€ en 2022

Après prise en compte des dotations nettes aux amortissements et provisions, quasi stables à 3,0 M€, le résultat d'exploitation s'est élevé à 4,1 M€ en 2022, soit une multiplication par plus de 4 par rapport à l'exercice précédent (1,0 M€).

La marge d'exploitation s'est ainsi établie à 8,1% en 2022 contre 3,0% un an plus tôt.

Le résultat financier s'est élevé à -0,8 M€, constitué principalement des charges d'intérêts de la dette financière.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de -0,3 M€ et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 0,6 M€, BIO-UV Group a enregistré un résultat net part du groupe de 2,4 M€, en progression de +251%, représentant une marge nette de 4,7% contre 2,1% un an plus tôt.

2^{ème} exercice consécutif de free cash-flow² positif : 0,5 M€

BIO-UV a généré en 2022 une marge brute d'autofinancement de 5,5 M€, en progression de +52% sur l'exercice (3,6 M€ générés en 2021 et 2,4 M€ en 2020).

Après variation du besoin en fonds de roulement (BFR), en augmentation à 2,9 M€ principalement en raison de l'accroissement des stocks (19,7 M€ de stocks à fin 2022 contre 14,8 M€ à fin 2021) afin de pallier les tensions en matière d'approvisionnement, le cash-flow d'exploitation s'est établi à 2,7 M€ (contre 3,3 M€ en 2021). La variation du BFR devrait se normaliser au fur et à mesure de l'exercice 2023 pour renouer avec un niveau proche de zéro d'ici la fin de l'année en cours.

Les CAPEX (acquisition d'immobilisations) s'établissent à 2,2 M€ en 2022, contre 2,7 M€ en 2021 et 3,0 M€ en 2020. Cette évolution devrait se poursuivre en 2023 avec des CAPEX attendus en dessous de 2 M€.

¹ EBITDA : Résultat d'exploitation + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises.

² Free cash-flow : cash-flow d'exploitation – acquisitions d'immobilisations (CAPEX)

Les opérations de financement ont consommé 2,5 M€ en 2022, ainsi réparties : 0,5 M€ de versement de la prime d'émission aux actionnaires au titre de l'exercice 2021, 2,0 M€ de remboursements nets d'emprunts et des rachats d'actions pour le solde.

Au 31 décembre 2022, l'endettement financier net³ s'établissait à 24,9 M€ (contre 27,6 M€ à fin 2021) et les capitaux propres s'élevaient à 32,4 M€ (contre 30,7 M€ à fin 2021).

Proposition de distribution aux actionnaires de 0,06 € par action au titre de l'exercice 2022

Au regard des performances opérationnelles du groupe en 2022, de l'amélioration de sa structure financière saine et dans le cadre de la politique de distribution régulière aux actionnaires, le Conseil d'administration du 3 avril 2023 proposera aux actionnaires, lors de l'assemblée générale du 26 mai 2023, une distribution d'un montant de 0,06 € par action en numéraire au titre de l'exercice 2022.

Sous réserve du vote favorable des actionnaires lors de l'assemblée générale, le détachement de ce versement interviendrait le 27 septembre 2023 et son règlement le 29 septembre 2023.

Carnet de commandes à fin mars 2023 : 7,7 M€

À fin mars 2023, le carnet de commandes de BIO-UV Group s'établissait à 7,7 M€, dont 6,7 M€ de commandes à livrer sur 2023 (4,1 M€ au titre de la division Maritime et 3,6 M€ pour la division Terrestre).

Perspectives 2023

L'année 2023 a débuté dans un contexte de marché toujours perturbé, avec une visibilité courte et une activité particulièrement volatile et hétérogène en fonction des lignes d'activités et des zones géographiques.

Au sein des **activités Terrestres**, l'export continue de tirer la croissance de la division dans le sillage du 2nd semestre 2022, tandis que les ventes en France pour les activités de piscines (privés et collectifs) pâtissent d'un marché attentiste.

Sur les **activités Maritimes**, le potentiel d'activité demeure très important pour les années 2023 et 2024. Si le nombre de ventes de systèmes de traitement des eaux de ballast des navires devrait être moindre en 2023 qu'en 2022 (pour rappel, le 1^{er} semestre 2022 avait bénéficié d'un report d'activité de 2021), la montée en puissance des nouvelles gammes et le retour à une situation plus normative au niveau des approvisionnements de cartes électroniques vont permettre d'améliorer le taux de marge de la division par rapport à 2022.

Dans ce contexte, BIO-UV Group se fixe pour objectif initial de poursuivre sa dynamique de croissance rentable en 2023, avec une progression du chiffre d'affaires consolidé, tenant compte d'un fort effet de base au 1^{er} semestre pour la division Maritime, et une nouvelle amélioration visée de la marge d'EBITDA sur l'ensemble de l'exercice.

Ces objectifs pourront être affinés en cours d'exercice, au fur et à mesure de l'amélioration de la visibilité commerciale.

Éligibilité des actions BIO-UV Group au dispositif PEA PME-ETI

BIO-UV Group confirme respecter les critères d'éligibilité au plan d'épargne en actions (PEA) et au PEA PME-ETI précisés par les dispositions des articles L. 221-32-2 et D.221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier.

En conséquence, les actions BIO-UV Group (Euronext Growth® - FR001334549 - ALTUV) peuvent pleinement être intégrées au sein des PEA et des PEA PME-ETI, pour les titulaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

³ Endettement financier net = emprunts et dettes financières (hors emprunts en crédit-bail) + autres dettes financières – trésorerie disponible

Agenda financier

Publications	Dates
Assemblée générale	26 mai 2023
Chiffre d'affaires semestriel 2023	19 juillet 2023
Résultats semestriels 2023	20 septembre 2023
Chiffre d'affaires annuel 2023	24 janvier 2024
Résultats annuels 2023	3 avril 2024

Toutes les publications interviendront après la clôture des marchés d'Euronext Paris.

À propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets, électrolyse de sel, ozone et AOP (processus d'oxydation avancée).

Coté sur le marché Euronext® Growth à Paris (FR0013345493 - ALTUV), BIO-UV Group est labellisé Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA PME-ETI.

Contacts :

BIO-UV Group
+33 (0)4 99 13 39 11
invest@bio-uv.com

Relations investisseurs
Mathieu Omnes – ACTUS
+33 (0)1 53 67 36 92
momnes@actus.fr

Relations presse
Serena Boni – ACTUS
+33 (0)4 4 72 18 04 92
sboni@actus.fr